

membres voulaient entendre d'autres témoins. Étant donné cette promesse, le gouvernement ne proposera sûrement pas la clôture à l'égard du débat de cette question.

Le comité plénier a droit à tout le temps nécessaire pour étudier l'unification. J'accepte la promesse du premier ministre et j'attends de lui qu'il la tienne, sans faire entrer en ligne de compte les désirs du ministre de la Défense nationale, dont les engagements n'ont aucune valeur. Il y a longtemps que je n'avais plus compté sur ses paroles ou sur ses promesses et dans ce cas-ci je fais confiance au premier ministre qui nous dit que nous aurons amplement l'occasion d'examiner sous tous ses aspects la proposition d'unification.

Voici ce qu'a dit le ministre lorsqu'on lui a demandé pourquoi on n'avait pas pris de mesures disciplinaires envers l'amiral Landymore:

Non. J'ai dit que si la question en cause avait été moins grave ou moins générale que le concept de force unifiée et qu'il avait fait preuve de la même déloyauté, j'aurais dû le faire traduire en conseil de guerre.

Jamais je n'ai entendu une déclaration aussi ridicule. Le ministre dit que si la question avait été moins grave, il aurait pris des mesures plus sévères! Est-ce logique cela? Mais puisque la question était apparemment extrêmement grave, il n'a rien fait.

Pour ma part, je trouve ce raisonnement illogique et si quelqu'un parvient à me prouver le contraire, c'est que ma conception du droit et de la justice est totalement erronée. Pourquoi une accusation moins sérieuse pour un acte identique, au sujet d'une question moins grave, exigerait-t-il que le ministre sévisse plus sévèrement? Quelle manière idiote de raisonner; on reconnaît bien là le ministre. C'est bien la même logique dont il ne s'est pas départi un seul instant. Le ministre refuse systématiquement de regarder la vérité en face et d'écouter ses principaux conseillers.

Mais laissons là les réponses du ministre et examinons plutôt à nouveau ses remarques en ce qui concerne les incompatibilités de l'amiral Landymore et de son commandant en second. Si je me souviens bien, le ministre a dit et répété que ces deux officiers étaient incompatibles. Comme on lui demandait d'où il tenait ce renseignement, il a laissé entendre qu'il le tenait de source officielle. On a demandé au maréchal de l'Air Miller de dire ce que pourrait être cette source officielle. Il a répondu que le commandant en chef devait nécessairement faire transmettre ses communications par la voie officielle.

[M. MacInnis.]

Eu égard à ce qu'a dit le maréchal de l'Air Miller, les dires du ministre prétendant avoir reçu ce renseignement par la voie officielle sont ridicules, car dans ce cas il doit le tenir de l'amiral Landymore. Ce n'est pas la coutume, dans les forces armées canadiennes, de voir les officiers subalternes passer par-dessus leurs officiers supérieurs lorsqu'ils envoient des rapports. Le commandant en chef est toujours au courant de ce qui est transmis par la voie hiérarchique. Ce qui n'empêche pas le ministre de nous dire qu'il a entendu certaines choses sur l'amiral Landymore par la voie officielle. Je le répète, c'est ridicule.

Il est intéressant de noter, par ailleurs, que le ministre, lorsqu'il parle de sa source de renseignement a laissé entendre qu'il avait parlé à des officiers subalternes. Lorsqu'on lui a demandé où et quand, il a répondu qu'il les avait rencontrés à plusieurs reprises.

Cela donnait à entendre qu'il aurait pu les avoir rencontrés à un cocktail, par exemple. Si le ministre a discuté d'un aspect quelconque de ce sujet avec un officier subalterne, que ce soit à une réunion, à un cocktail, chez lui ou ailleurs, il invitait cet officier à enfreindre la règle établie selon laquelle il est interdit à tout officier de discuter de questions politiques. Ainsi le ministre a incité des officiers subalternes des forces armées du Canada à enfreindre le Règlement. Pouvions-nous nous attendre à autre chose? Le ministre se moque du Règlement.

● (9.10 p.m.)

Sauf erreur, le ministre tient tellement à l'unification qu'il démissionnerait si la mesure était rejetée. Le ministre n'a pas l'appui de tous les membres de son parti. Je lui signale qu'à certains cocktails autour d'ici des gens ne se cachent pas pour le dire. Les cocktails délient la langue de certains types. Le ministre devrait faire une petite enquête, car il ne jouit pas au sein de son propre parti de l'appui qu'il croit avoir. A l'une de ces réunions mondaines, quelqu'un a peut-être surpris une conversation du ministre où il menaçait de démissionner et d'imposer une autre épreuve au gouvernement, qui en a pourtant assez, à moins que le parti ne l'appuie sans réserve quant à l'unification.

Ayant pris connaissance du témoignage du chef d'état-major qui a pris récemment sa retraite, le premier ministre aurait, selon les journaux, déclaré qu'à son avis il fallait approfondir cette question. Ces derniers ont immédiatement laissé entendre que l'on procéderait probablement avec une certaine pru-